

Les C2D :

« Contrats de Désendettement et de Développement »

ou

Nouveau Cheval de Troie du développement français ? -



Plan

- 1- Présentation du C2D par l'Agence Française de Développement (AFD)
- 2- Pays éligible au C2D
- 3- Les principaux secteurs concernés
- 4- Le processus du C2D
- 5- Etat des lieux des montants « annulés » depuis 2001
- 6- Critiques
- 7- Conclusions

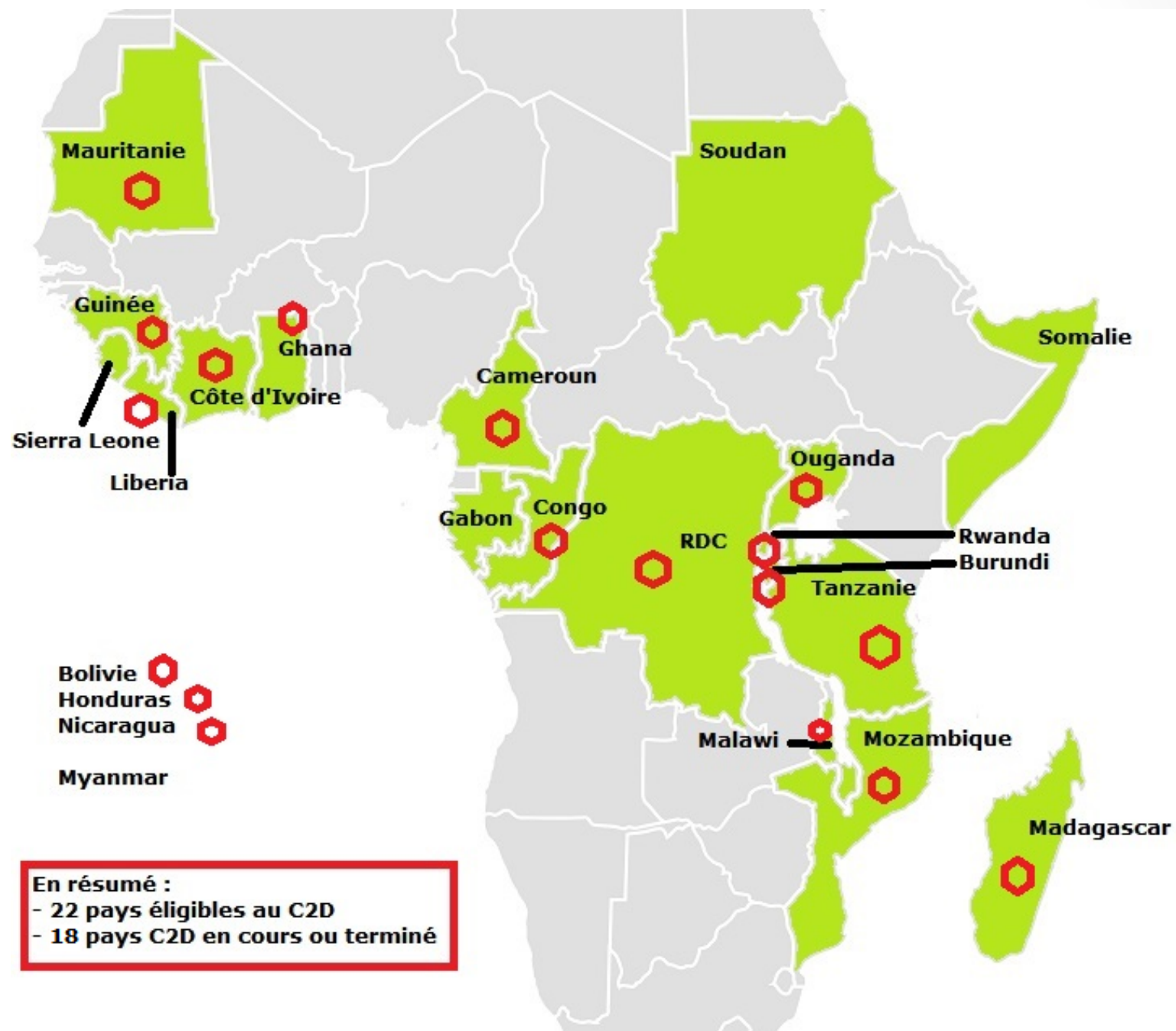
1- Présentation du C2D par l'Agence Française de Développement (AFD)

- « Le C2D est un mécanisme spécifique à la France qui intervient quand un pays débiteur atteint le point d'achèvement du processus PPTE ».
- « La France, à l'instar des autres membres du G7, s'est engagée en juin 1999 à Cologne à fournir un effort supplémentaire pour annuler la totalité de **ses créances APD** sur les pays concernés ».
- « Plutôt qu'une annulation « sèche », la France a fait le choix de mettre en œuvre un mécanisme de refinancement par **dons** des échéances dues, géré dans le cadre d'un contrat pluriannuel dit « de désendettement et développement » (C2D) : le pays débiteur continue d'honorer le **service de la dette** mais, sitôt le remboursement constaté, **la France lui reverse une subvention d'un montant équivalent** pour financer des programmes de lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord avec le pays bénéficiaire ».

1- Présentation du C2D par l'Agence Française de Développement (AFD)

- « L'objectif de ce mécanisme est de s'assurer que les marges financières dégagées par **les annulations de dette soient fléchées** vers les secteurs prioritaires de la stratégie de lutte contre la pauvreté du pays ».
- « Les engagements additionnels de la France se concrétisent lorsque la dernière étape du processus PPTTE, le **point d'achèvement**, est atteinte. La France annule alors via une conversion de créances en investissement appelé contrat de désendettement et de développement (C2D) les créances d'aide publique au développement (APD) souveraines qui n'ont pas été annulées par la mise en œuvre des traitements en Club de Paris ».
- Les C2D ont été lancés en 2001 : premier pays sous C2D : le Mozambique

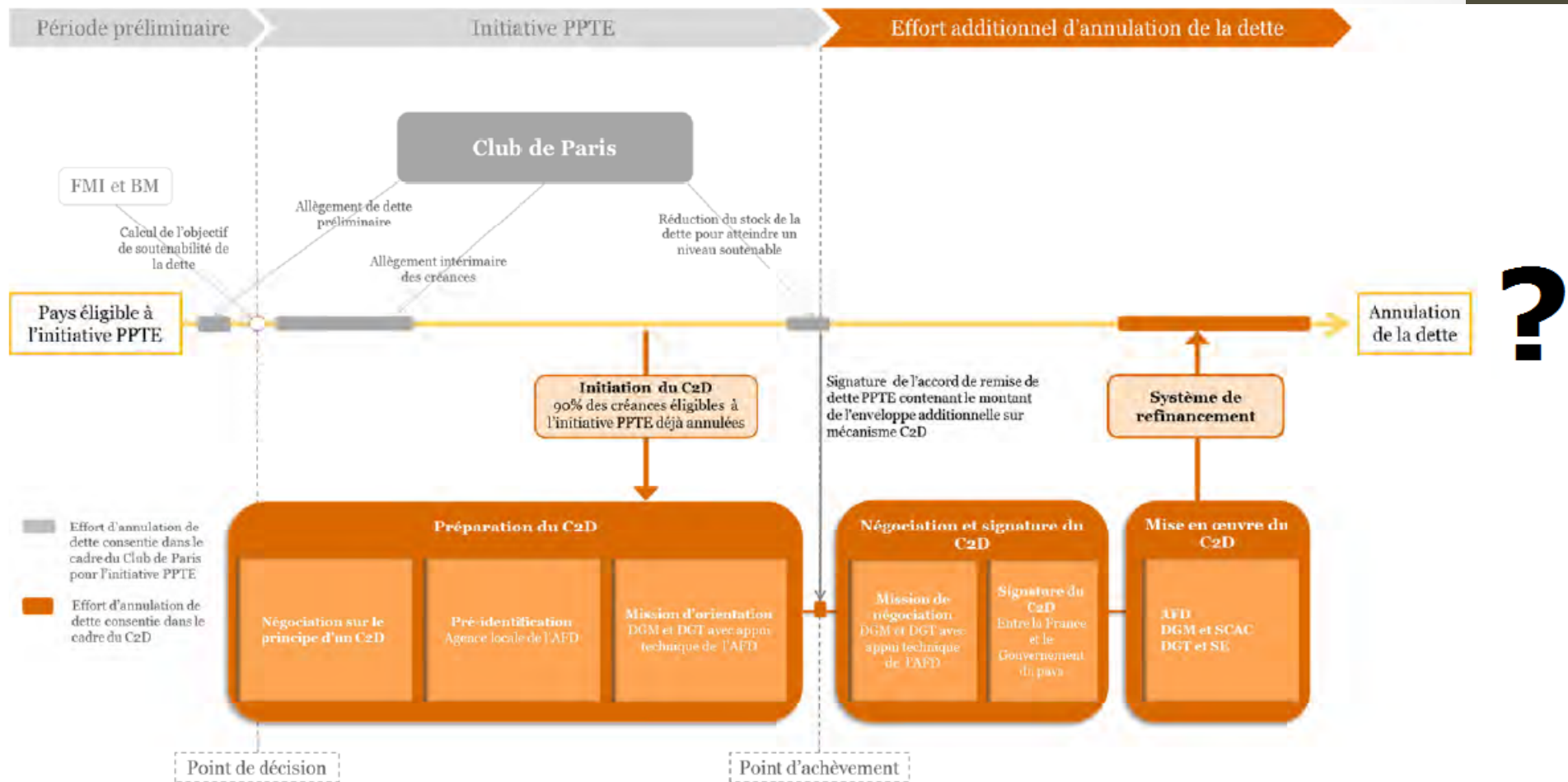
2- Pays éligibles au C2D



3- Les principaux secteurs concernés

- **Les C2D financent des projets d'investissement principalement dans les secteurs de :**
 - **L'agriculture** : optimisation filières d'exportation (coton, cacao, hévéa, etc.), doper la productivité, etc.
 - **La santé** : hôpitaux, vaccins, SIDA, Ebola, etc.
 - **L'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle** : écoles & université, enseignants, centres de formation, etc.
 - **Les énergies** : eau, électricité, etc.
 - **Infrastructures et développement urbain** : routes, ponts, tout-à-l'égout, etc.
 - **L'environnement** : forêts, parcs, réserves, etc.
 - **La justice**
 - Etc.
- **Les C2D peuvent également servir à de l'aide budgétaire :**
 - Détermination de la priorité des pôles de dépenses budgétaires

4- Le processus du C2D



5- Etat des lieux des montants « annulés » depuis 2001

- **Ce que dit le tableau :**

- Premier C2D au Mozambique
- Grande variabilité des montants :
 - Burundi, Nicaragua, Rwanda : De 2 à 3,3 millions d'euros
 - Cameroun, Côte d'Ivoire, RDC : De 270 millions à 1,75 milliards d'euros
- Entre 4 et 5 milliards d'euros de dettes converties en investissements

- **Ce que ne dit pas le tableau :**

- Opacité présente sur la présence de C2D dans certains pays (Bolivie, Honduras, Nicaragua, etc.) et de manière générale sur le déroulement des C2D
- Une certaine précipitation dans la conclusion de C2D : Cameroun et Côte d'Ivoire principalement
- La hauteur des montants réinvestis par la France ne traduit pas toujours l'influence qui s'y cache (ex : Mozambique – 79,2 M€ en 3C2D)

6- Passons aux critiques (1 sur 6)

- **Des projets chapeautés par la France ...**

- Réalisés par l'AFD :

- Travail de pré-identification des secteurs et des domaines d'intervention
- Une mission d'orientation conduite par la DGM et la DGT avec l'appui technique de l'AFD
- Le C2D est signé entre l'Ambassadeur de France ou un Ministre du gouvernement français et le gouvernement du pays
- Les différents programmes inscrits dans le C2D sont présentés au Conseil de Surveillance de l'AFD, pour approbation.
- La mise en œuvre du C2D est de la responsabilité de l'AFD et de la DGM

- **... qui se concentrent principalement sur « ses » anciennes colonies**

...

- Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Mauritanie

- **... et encore davantage en direction des régimes dictatoriaux et/ou fantoches**

- Cameroun : Paul Biya – 1,48 milliards d'euros en 3 C2D
- Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara – 1,75 milliards d'euros en 2 C2D
- RDC : Joseph Kabila – 270 millions d'euros en 2 C2D

6- Critiques – Suite (2 sur 6)

- **Des projets contrôlés par l'AFD au travers :**
 - **Du comité d'orientation et de suivi (COS) :** Instance politique de validation de tous les projets et programmes du C2D
 - **Du comité technique bilatéral (CTB) :** Instance de planification et programmation des projets et programmes C2D
 - **Du secrétariat technique (ST) :** Structure technique de préparation et d'opérationnalisation de projets et programmes

- **En théorie :**
 - Le C2D prévoit le suivi indépendant des projets et programmes à la fois par la société civile française et celle du pays bénéficiaire

- **En pratique :**
 - Droit de véto de l'AFD : « avis de non-objection » = ANO
 - Quelle « ***légitimité des représentants de la société civile*** » : « *possibles relations avec les pouvoirs publics* » (Rapport commandé par AFD)
 - Plusieurs cas d'intimidations sur la société civile
 - « *Les représentants de la société civile dans les pays enquêtés **soulignent la forte prise en compte des intérêts français** dans la sélection des points d'affectation* ». (Rapport commandé par AFD)

6- Critiques – Suite (3 sur 6)

- **La pertinence des projets en question :**
 - **Agriculture** : cultures d'exportation et transformation vers une agriculture productiviste
 - **Education & formation professionnelle** : passer du secteur informel vers le secteur formel
 - **Santé**
 - **Environnement** : Projets REDD+ ; Développement du tourisme ;
- **La pertinence des partenaires techniques et financiers (PTF) en question :**
 - Banque mondiale, Bouygues, FIDA, PROPARCO, etc.
 - **La promotion des Partenariats publics –privés (PPP)** : = « La méthode de financement la plus coûteuse ; Très complexe à négocier et à mettre en œuvre ; coûts de construction et de transaction plus élevés que les travaux publics => Un moyen de financement risqué pour les institutions publiques. »

6- Critiques – Suite (4 sur 6)

- Un outil géopolitique :
 - Le C2D « *représente un levier de renforcement de la présence et de l'influence de la France dans les pays bénéficiaires et auprès des autres PTF. Cela se vérifie [...] dans les pays où elle est historiquement très présente [...]* ». (Rapport commandé par AFD)
 - Les C2D « *maintiennent une présence de l'aide française dans des pays et des secteurs où, compte tenu de la réduction des budgets d'aide, le maintien de financements de projets n'aurait pu être défendu* ». (Rapport commandé par AFD)
 - « **Les intérêts pour la France sont évidents.** *Le C2D est un formidable outil d'influence, qui permet à la France, selon [le directeur Afrique de l'AFD] Jean-Pierre Marcelli, d'assurer "un copilotage sur la trajectoire de développement du pays".* » Rapport d'information sur la Côte d'Ivoire des député.e.s Philippe Cochet et Seybah Dagoma, 15 février 2017, p. 137
 - Permet de « compenser » la baisse de l'APD, et de la « gonfler » en comptabilisant les « annulations » de dette.

6- Critiques – Suite (5 sur 6)

- Une aide liée déguisée :
 - permet de placer des entreprises françaises en pôle-position pour remporter de juteux marchés publics
 - « *Ces projets bénéficient évidemment aux entreprises françaises qui disposent d'un positionnement ad hoc dans de nombreux secteurs* ». (Rapport commandé par AFD)
 - « *La forte prise en compte des intérêts français, tant en termes de secteurs retenus qu'en termes **d'attribution des marchés passés sur des fonds C2D à des entreprises françaises*** ». (Rapport commandé par AFD)
 - « ***les C2D ont largement profité aux entreprises françaises**, la France défend avant tout des intérêts géostratégiques et commerciaux et mène plus une politique d'influence qu'un accompagnement du développement des pays au plus près des besoins des populations. » (Rapport commandé par AFD)*
- Un appel d'offres remporté par un groupe chinois a été déclaré infructueux après que l'AFD eut refusé de délivrer son précieux **ANO**. Le groupe français **Vinci** fut retenu avec un projet coûtant environ 183 millions d'euros, contre 65 millions pour l'offre chinoise.

6- Critiques – Suite et fin (6 sur 6)

- **Et la dette ?**

- Le service de la dette continue à être remboursé => impact budgétaire
- En « annulant » par à-coups la dette des pays du Sud, la France maintient ces pays sous contrôle
- L'I-PPTE reconnaissait, indirectement et implicitement, l'illégitimité des dettes des pays du Sud suite à la crise de la dette. En s'inscrivant dans cette initiative, le C2D le reconnaît implicitement également.
- Les politiques d'ajustement structurel liées à l'I-PPTE et aux C2D n'ont pas permis aux pays de faire face aux facteurs exogènes
- Les C2D constituent un moyen pour rembourser des dettes en partie illégitime, sans passer par un audit
- Certains C2D ne couvrant pas l'entièreté des dépenses sont liés à de nouveaux prêts (Cameroun Chine<->France & Vinci ; Congo Brazzaville : projet drainage des eaux remportées par Eiffage, route & Razel Bec, etc.)

Pays	Point d'achèvement PTE	Stock de la dette ext. Pub. 1995	Stock de la dette ext. Pub. 2005	Stock de la dette ext. Pub. 2010	Stock de la dette ext. pub. 2015
Bolivie	Juin 2001	4459	4583	2798	6329
Burundi	Janv. 2009	1099	1176,1	381,8	408,1
Cameroun	Avril 2006	9477	6467	2160	5356
Congo Brazzaville	Janv. 2014	4874	5465	2410	3650
Côte d'Ivoire	Juin 2012	11902	9967	9403	7150
Ghana	Juil. 2014	4200	6055	6085	15837
Guinée	Sept. 2012	2987	3078	3045	930
Honduras	Avril 2005	4193	4145	2803	5879
Liberia	Juin 2010	1161	1179,1	183,1	433,2
Madagascar	Oct. 2004	3687	3180	1982	2486
Malawi	Sept. 2006	2078,3	3062	729	1454
Mauritanie	Juin 2002	2127	2071	2301	3254
Mozambique	Sept. 2001	5209	3366	3170	8903
Nicaragua	Janv. 2004	8566	3939	2683	3943
Ouganda	Mai 2000	3089	4209	2673	4873
Rwanda	Avril 2005	970,7	1415	759	2121
RDC	Juillet 2010	9636	9403	4597	4155
Tanzanie	Nov. 2001	6217	6446	5601	10690

7- Conclusions

- Le C2D constitue bel et bien un outil néocolonial car :
 - S'inscrit dans la logique des institutions de Bretton Woods
 - Les créances françaises constituent un outil de contrôle politique, économique, social, commercial et stratégique
 - L'AFD détient les clefs des investissements
 - Aide liée : Les entreprises françaises sont favorisées dans les appels d'offre
 - L'AFD se positionne clairement en faveur de la promotion du secteur privé
 - Permet de convertir des dettes illégitimes en investissement, sans passer par un audit
 - Sont très présents dans les pays colonisés par la France
 - La société civile y est parfois discutable
 - Entrave à l'autodétermination et la souveraineté des peuples
- Vers une nouvelle crise de la dette au Sud ?